

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ÉCHO DE LYON

RÉDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSCRITS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

LA LOI SUR LA PRESSE

Un Oublié de l'Ordre moral

Un homme vient de disparaître, qui est, au temps de l'Ordre moral, son heure de mauvaise célébrité. L'ancien préfet Ducros, dont les journaux annoncent la mort, fut un des instruments les plus violents de la réaction enragée qui suivit le 24 Mai.

des autographes de M. Chasles, à l'académie des sciences. Le fabricant d'autographes vendait à M. Chasles, des lettres authentiques de Jeanne d'Arc, de Jésus-Christ et du patriarche Abraham.

M. Buffet se congratulait d'avoir dans la ville révolutionnaire par excellence un préfet aussi vigilant. Le réveil fut dur. La presse lyonnaise mit en plein jour l'énorme duperie. Il fallut laisser condamner Bouvier comme faussaire et arracher Coco à l'admiration des Lyonnais.

Par cet ukase, M. Ducros créait à Lyon deux classes de familles. D'un côté les familles qui professent un des cultes reconnus par l'Etat et qui se soumettent à la discipline du prêtre.

Pour les autres, pour les familles des libres-penseurs, elles sont hors de la loi commune. A six heures du matin en été, à sept heures en hiver, elles devront à la hâte, par la voie la plus courte, par les ruelles les plus étroites, les plus sales, faire disparaître le corps du père, de la mère, morts sans l'assistance du prêtre, et si le cortège paraît trop nombreux à M. Ducros, les sergents de ville viendront qui barreront le chemin aux amis du mort.

Il y eut à l'Assemblée dite nationale une interpellation. La majorité versaillaise acclama le ministre de l'intérieur annonçant qu'il venait de révoquer deux maires de campagne coupables d'avoir assisté à un enterrement civil; elle trépana de joie en entendant le général du Barrail, ministre de la guerre, déclarer que les morts « qui ne vont pas à l'église » n'ont pas droit au respect.

Il faut maintenant raconter à la suite de quels incidents ce fonctionnaire selon le cœur de MM. de Broglie, Fourtoul et Buffet, fut deux ans après révoqué de ses fonctions. Un jour, du haut de la tribune, M. Buffet, étant premier ministre, s'était écrié : « Le parti révolutionnaire prend son mot d'ordre à Londres et à Genève et plus près encore. »

En prononçant ces paroles, M. Buffet s'était tourné vers les bancs où siègeait Gambetta. Il avait bien dans sa réplique protesté qu'il n'avait voulu faire allusion à aucun membre de l'Assemblée, mais personne ne s'y était mépris. C'est que M. Buffet croyait tenir les fils d'un grand complot révolutionnaire.

Il était simplement victime d'une colossale mystification. Le grand complot était fabriqué de toutes pièces par deux agents secrets à la solde du préfet Ducros, Bouvier et Coco. On trouverait dans les journaux du temps tous les détails de cette prodigieuse affaire, la plus bouffonne qu'on ait vue depuis l'histoire

de la candeur pour croire que la presse est cause des explosions qui, depuis un an, ont épouvanté Paris. Si des bombes chargées de dynamite sont déposées en plein jour dans les escaliers des maisons désignées d'avance et qu'il était bien facile de garder, ce n'est pas parce que la presse est trop libre, c'est simplement parce que la police est mal faite. Et la police est mal faite, non pas parce que ceux qui la font manquent de zèle, mais parce que les chefs qui la dirigent ne savent pas employer d'une façon pratique et efficace les énormes ressources que la ville et l'Etat mettent à leur disposition.

Le fait est qu'après chaque catastrophe la police et le gouvernement semblent perdre complètement la tête. Le ministre de l'intérieur se jette fébrilement sur le premier projet de loi que lui souffle un plus affolé que lui. On ne se demande même pas si les mesures proposées serviront jamais à quelque chose. Il faut montrer de la poigne, on en montre sur le papier, on bâcle un texte, on le fait voter, on croit qu'on a sauvé la patrie; on n'a rien fait qu'une bêtise de plus. Aujourd'hui, c'est l'aggravation des lois contre la presse; l'autre fois c'était la création de 14,400 nouveaux gardiens de la paix. On a dépensé pour cette platonique manifestation en faveur de l'ordre trois ou quatre millions.

Quel profit en tireront jamais les contribuables qui les versent? Est-ce que la surveillance des anarchistes se fait, peut se faire par des gardiens de la paix? Est-ce que les anarchistes travaillent au grand jour de la voie publique? Est-ce qu'ils ourdisent leurs complots, fabriquent leurs engins et chargent leurs marmites à renversement en plein trottoir, sous l'œil des agents en uniforme.

Les anarchistes opèrent avec plus de mystère. C'est dans l'ombre des logements bien clos qu'ils arrêtent leurs projets et en préparent l'exécution. Si fermés pourtant que soient ces petits sanhédrins, il n'est pas impossible d'y pénétrer, de s'y faire place entre les compagnons; mais, pour y réussir, ce ne sont pas des gardiens de la paix qu'il vous faut, ce sont des agents secrets — tranchons le mot, des mouchards. Ayez-en donc, puisque nous vous donnons tout l'argent qu'il faut pour en avoir. Si vous avez employé en gratifications opportunes, seulement la vingtième, la cinquantième partie des sommes que vous allez gaspiller, à payer d'inutiles sergents de ville, vous auriez un pied dans toutes les concubines des dynamiteurs et vous n'en seriez pas réduit à faire l'aveu public de votre impuissance en faisant payer les crimes de l'anarchie à la presse qui, vous le savez bien, n'en peut mais.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

Informations Politiques

Paris, 17 novembre.

L'EXTRADITION DE FRANCIS

L'extradition de Francis cause un vif mécontentement dans le monde anarchiste, et la préfecture de police a été prévenue ce matin qu'il se pourrait que quelque compagnon fût un mauvais comp.

LES CONSCRITS ANARCHISTES

Lille, 17 novembre.

Hier, les conscrits roubaixiens affectés à l'infanterie arrivaient à Lille accompagnés de leurs parents et de leurs camarades. A la gare de Roubaix, on avait entendu partir de

leurs rangs plusieurs cris de : « Vive l'anarchie ! Plus de soldats ! » Les plus tapageurs furent signalés à la police de Lille, qui les arrêta comme ils descendaient du train. Peu après, vers trois heures, un individu venu avec les conscrits fut expulsé d'un café et se mit à crier : « Vive l'anarchie ! A mort les officiers ! A bas les patrons ! » Il a été arrêté aussitôt. On a trouvé sur lui toute une collection de clés.

LES « SANS TRAVAIL » DE LONDRES

Londres, 17 novembre.

Le lord-maire, recevant, hier, une députation des ouvriers sans travail, anti-socialistes, a promis de leur venir en aide, mais a repoussé l'idée d'ouvrir une souscription qui aurait pour conséquence d'attirer à Londres un nombre plus grand d'indigents.

LE 1^{ER} MAI

Berlin, 17 novembre.

Le congrès socialiste a décidé par 467 voix contre 71 que la fête du 1^{er} mai sera célébrée le 1^{er} mai et non le premier dimanche de mai, et seulement dans la soirée.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 17 novembre.

Les ministres ont tenu un conseil de cabinet, ce matin, sous la présidence de M. Loubet.

Les ministres se sont entretenus du projet de loi sur la liberté de la presse, qui doit être encore discuté à la Chambre. Le président du conseil a informé ses collègues qu'il prendrait la parole au moment du passage à la discussion des articles du projet de loi.

M. Jamais a lu le texte des derniers télégrammes adressés par M. de Lanessan.

Le général Reste rentre en France, mais sans le commandement au général Voiron, jusqu'à l'arrivée du général Duchemin, qui doit lui succéder.

Quant à la discussion de la loi sur l'armée coloniale, en discussion au Sénat, MM. de Freycinet et Burdeau ont déclaré qu'ils y prendront part.

LES POURSUITES CONTRE LE PANAMA

Paris, 17 novembre.

L'affaire du Panama en est toujours au même point et les poursuites n'ont pas fait un pas. Le Figaro dit, à ce sujet :

Plusieurs de nos confrères publient les noms des personnes qui seraient, dit-on, impliquées : MM. Ferdinand de Lesseps, Charles de Lesseps, Victor de Lesseps, Cottu, Fontanes, Eiffel, etc. Nous croyons que ce ne sont pas là des informations certaines, mais tout simplement des suppositions, aucune citation n'ayant encore été faite.

M. Ricard, l'auteur réel de la mesure prise par M. de Beaurepaire, s'est borné d'ailleurs à déclarer au conseil qu'il avait lieu de poursuivre MM. Ferdinand de Lesseps, Charles de Lesseps et autres. Les autres on les ignore. L'affaire en est là.

Le XIX^e Siècle dit :

Quant aux entrepreneurs, on ne sait rien non plus de positif. On dit cependant que M. Eiffel ne serait pas compris dans la poursuite. Son compte aurait été réglé par la liquidation du Panama, qui lui aurait délivré un quitus définitif et ce quitus le couvrirait entièrement.

L'Éclair croit savoir que le débat sera singulièrement élargi. M. Pontois, notamment, se propose d'intervenir et de soulever la question de compétence. Il songerait à demander au gouvernement pourquoi il n'a pas réclamé au Sénat l'urgence et la discussion immédiate sur le projet voté par la Chambre concernant les grands dignitaires de la Légion d'honneur.

D'autre part, un député boulangiste

est résolu à prendre la parole et à citer les noms de certains hommes politiques qui seraient indirectement compromis, dans le cas où l'on voudrait couper court à ce débat. Nous verrions alors se produire une demande d'enquête parlementaire qui aurait au moins pour premier résultat de provoquer une discussion dont les conséquences sont impossibles à calculer.

Comme on le voit, c'est l'ère des difficultés qui commence.

Autour du Parlement

Paris, 17 novembre.

La Réforme des Boissons

La commission du budget a achevé aujourd'hui l'élaboration du projet de loi sur la réforme des boissons d'après les bases votées par la Chambre. Elle supprime totalement les droits sur les boissons hygiéniques; elle compense la perte de 107 millions résultant pour le Trésor de ce dégrèvement intégral par les mesures suivantes: 1^o élévation du droit sur l'alcool de 156 fr. à 235 francs l'hectolitre; 2^o élévation des licences des débitants devant donner 35 millions; 3^o suppression du privilège des bouilleurs de cru devant faire recouvrer au Trésor une somme de 20 millions.

Une quantité de dix litres d'alcool pur est concédée aux bouilleurs de cru à titre de consommation de famille. Le vinage à prix réduit est admis jusqu'à 10 degrés 9. L'alcool employé à ce vinage ne payera que 50 fr. de droits.

Interpellation sur le Crédit foncier

M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier, a fait aujourd'hui une démarche auprès de M. Le Royer, président du Sénat, en vue d'insister pour la mise à l'ordre du jour, dans le plus bref délai possible, de l'interpellation de M. Blavier sur la situation du Crédit foncier; il a fait ressortir l'utilité que présenterait un débat immédiat, seul moyen de mettre un terme aux manœuvres des spéculateurs qui provoquent par des allégations erronées l'inquiétude du public.

On croit que le ministre des finances, retenu par les discussions financières à la Chambre des députés, ne sera en mesure de répondre à l'interpellation qu'au commencement de la semaine prochaine.

SÉNAT

Paris, 17 novembre.

La séance est ouverte à trois heures sous la présidence de M. Le Royer.

L'Armée coloniale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur l'organisation de l'armée coloniale.

M. Margaine défend un amendement tendant à réviser ainsi l'article 3 :

« L'armée coloniale, en ce qui concerne l'élément français, se recrute exclusivement par des volontaires. »

M. Lourties, rapporteur, déclare que la commission accepte l'amendement.

M. Burdeau dit qu'on ne pourrait pas assurer le service de la relève avec les cadres que donne la commission. A l'heure actuelle les cadres sont insuffisants, et on veut encore les diminuer. Le système proposé par M. Margaine aurait pour résultat de diminuer de près de moitié l'effectif de nos troupes aux colonies et dont la pénurie nous cause déjà de grands embarras.

M. Claris présente un amendement portant que les hommes du contingent pourront entrer dans les bataillons et batteries de l'armée coloniale résident en France. Le gouvernement accepte cette disposition. Je ne veux pas constituer un 20^e corps, mais je veux que les troupes dépendant de la marine soient prêtes à prendre au jour du péril les services qu'on pourra réclamer d'elles. (Très bien ! Très bien !)

Après un échange d'observations entre MM. Margaine, le ministre de la marine, Claris, Lourties, rapporteur; Isaac, le ministre de la guerre, et conformément à la demande de ce dernier, le vote sur l'amendement Margaine est ajourné, après que le Sénat aura statué sur la composition des cadres de l'armée coloniale.

La suite de la discussion est renvoyée. Séance demain. La séance est levée à 6 h. 05.

CHAMBRE

Paris, 17 novembre.

AVANT LA SÉANCE

Les couloirs sont aussi animés qu'hier, les tribunes non moins bondées, les opinions aussi partagées sur l'issue probable du débat. Il semble cependant que les dispositions de la majorité sont de moins en moins favorables au ministère.

La droite constitutionnelle a décidé de voter le passage à la discussion des articles de la loi sur la presse; elle repoussera toute modification à l'article 49. Par contre, on assure qu'un certain nombre de membres de la nuance gauche radicale sont déterminés à voter la loi sur la presse, quelque résolution que prenne le gros du parti radical.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Floquet. L'ordre du jour appelle la reprise de la discussion du projet de loi concernant la presse.

La Loi sur la Presse

La parole est à M. Ernest Roche.

DISCOURS DE M. ERNEST ROCHE

M. Roche se propose de laver le parti socialiste des accusations lancées contre lui et aussi de noter les contradictions du gouvernement qui présente une loi sur la presse deux jours après avoir déclaré aux obsèques des victimes de l'explosion, qu'il lui était impossible de voir dans ce crime une manifestation d'une doctrine politique quelconque. Il y a des responsables pourtant, ce sont ceux qui, comme M. Deschanel, et ses amis, ne s'occupent du peuple que pour l'accabler d'impôts et ne sont législateurs que pour faire des lois répressives. Ce ne sont pas les socialistes dont les anarchistes sont les ennemis les plus ardents, ennemis jusqu'aux coups de couteau. Mais n'y a-t-il pas eu un agent provocateur?

Ce ne serait pas la première fois, dit M. Roche, que l'on aurait vu la main de la police dans les affaires de l'anarchie. En tout cas, s'il existe une secte de désespérés et de criminels, la faute en est à ceux qui ont toujours fait au peuple des promesses qu'ils ne tiennent jamais.

« Mais vos promesses à vous? demanda M. Turrel. — Mais votre remède à vous? demanda M. Turrel. — Mais votre remède à vous? demanda M. Turrel. — Mais votre remède à vous? demanda M. Turrel. »

M. Roche parle du machinisme, de la surproduction, du mal social, de la condition précaire des canuts de Lyon. Quant au remède, il est bien simple : la journée de huit heures, contrepois naturel de l'inva-

miserable, accablé sous le fardeau de ses iniquités. Elle avait fini par éprouver une sorte de sollicitude maternelle pour ce vieillard prématuré, devenu plus inoffensif qu'un enfant, et qui faisait une si rude pénitence de ses fautes passées. Chaque jour, en se jetant à genoux Jeanne demandait à Dieu qu'il rendit le repos au frère bien-aimé de son époux et apaisât ses remords. Souvent elle le traitait avec affection, une bonté sans égales, l'appelant « mon cher frère, » et lui prodiguant mille soins charmants et délicats.

Far quels efforts ingénieux, par quelles ruses angéliques n'avait-elle pas cherché à le dissuader de suivre plus longtemps ce régime austère qui délabrait sa santé et le condamnait lentement à un tombeau ! Quelquefois, quand elle avait supplié, employé ses arguments les plus éloquentes, sa voix la plus câline, Andrea fondait en larmes, baisait humblement le bas de sa robe, et murmurait : « Ah ! vous êtes, madame, une de ces femmes qui font rêver des anges, un de ces anges qui font croire à la miséricorde de Dieu ! » Et il refusait obstinément tout adoucissement à sa rude pénitence.

L'hiver était rigoureux. Chaque matin, on s'éveillait, Jeanne voyait miroiter le givre aux branches dépouillées des grands arbres plantés dans le jardin; elle contemplait avec tristesse la terre gelée, souvent couverte de neige, et elle songeait qu'Andrea couchait sur le carreau froid et nu d'une mansarde sifflée sous les toits, et ne voulait pas même qu'on mit chez lui un petit poêle de fonte.

Un jour, elle eut une merveilleuse idée. Andrea ne rentrerait jamais dans la journée ou, s'il rentrait, jamais il ne remonterait à sa chambre. Presque toujours on l'entendait gravir l'escalier vers minuit, et dès 6 heures du matin les domestiques qui couchaient au-dessous, l'entendaient aller et venir.

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON 18 novembre

LE CLUB DES VALETS DE CŒUR

PAR PONSON DU TERRAIL

ROCAMBOLE

Pendant quelques minutes, la pauvre femme, dont Andrea avait tout à l'heure brisé le cœur, demeurait pensive, absorbée et comme fléchissant sous le poids de la douleur; mais Baccarat était une de ces natures énergiques, faites pour la lutte, et maintenant elle était convaincue que la guerre existait, qu'elle existait sourde, invisible, mais terrible, inexorable, sans pitié pour les vaincus. Elle devait déjà ce travail colossal et souterrain de sir Williams, cet échafaudage hardi, élevé par lui sur son prétendu repaire, sur cette confiance absolue, universelle qu'elle seule pouvait être comploté par elle seule, seule peut-être pourrait lutter contre cet homme une fois vaincu, il est vrai, mais qui apportait à cette seconde guerre les coutures leçons d'expérience qu'avait reçues son génie infernal.

— Mon Dieu ! pensa-t-elle, pourvu que M. de Kergaz consente à se laisser dessiller les yeux !

Elle passa dans son cabinet de travail et écrivit un mot au comte :

« Monsieur le comte, disait-elle, je me fie à votre honneur, à votre loyauté, à votre discrétion surtout. Jetez au feu mon billet aussitôt que vous l'aurez lu, et surtout que ni Mme de Kergaz, ni M. le vicomte Andrea ne sachent que je vous ai écrit. »

« Vous m'avez donné rendez-vous pour dix heures, recevez moi à huit. J'entrerai par la petite porte de la rue des Lions-Saint-Paul et gagnerai le petit salon du jardin. J'ai à vous communiquer des choses que vous seul au monde devez savoir. »

« J'ai foi en vous. »

« Louise CHARMET. »

Elle cacheta ce billet, déguisa son écriture en écrivant Padresse, somma et envoya chercher un commissionnaire de coin de rue :

— Vous allez vous rendre, lui dit-elle, rue Culture-Sainte-Catherine, à l'hôtel de Kergaz; vous demanderez à voir M. le comte, et à le voir en particulier, et vous lui remettrez ce billet quand vous vous trouverez seul avec lui. Si le comte est absent, vous reviendrez sans laisser le billet.

Le commissionnaire partit et revint une heure après avec un mot du comte :

« Je vous attends, disait Armand. J'étais seul quand on m'a apporté votre lettre, je l'ai brûlée aussitôt. »

Madame Charmet prit, à la hâte, quelque nourriture, recommanda la petite juive à sa vieille servante et sortit, le visage couvert d'un voile épais, sa taille élégante modeste-ment dissimulée sous l'ampleur d'une grande pelisse noire. Sir Williams, lui-même, ne l'eût pas reconnue. Sir Williams, lui-même, ne l'eût pas reconnue. Sir Williams, lui-même, ne l'eût pas reconnue. Sir Williams, lui-même, ne l'eût pas reconnue.

teux, les grandes infortunes volées qui s'adressaient à Armand comme à la Providence elle-même, et qui ne voulaient point rougir devant sa livrée. Un domestique vieux, discret, avait été chargé par M. de Kergaz de veiller chaque soir à cette porte, d'introduire silencieusement ces silencieux visiteurs, et de les faire attendre dans un pavillon situé au fond du jardin. Puis il allait prévenir son maître qui descendait aussitôt. Baccarat put donc pénétrer dans l'hôtel sans avoir été vu, et demeurer assis dans le vicomte Andrea ignorait toujours cette démarche, si Armand lui gardait le secret. Ce petit salon d'attente, destiné aux envoyés de l'infortune, témoignait par sa disposition des exquis délicatesses de ce noble cœur qu'on nommait Armand de Kergaz.

Le pavillon était perdu sous un massif de grands arbres, qui étaient reliés à la porte de la rue des Lions-Saint-Paul par une épaisse charmie.

On entra par un couloir obscur et qui, le soir, demeurait plongé dans les ténébreux. Le vieux valet prenait le visiteur par la main, le conduisait, lui montrait dans l'éloignement une faible clarté, et lui disait en le quittant : « Allez toujours droit devant vous; vous rencontrerez un petit salon et vous y attendrez M. le comte. »

Ce salon dans lequel le visiteur pénétrait était à peine éclairé par une lampe à globe déposé, recouvert lui-même d'un abat-jour.

Si le visiteur était une femme et qu'elle eût un voile aussi épais que Baccarat, le comte lui-même ne pouvait voir son visage. Ce fut donc là qu'entra Baccarat, que le vieux serviteur prit sans doute pour quelque mendiant du monde décent.

Baccarat se laissa tomber sur un siège, ne releva point son voile et attendit. Elle attendit plus de vingt minutes, et ce retard qu'apportait Armand à se rendre au rendez-vous qu'elle lui avait donné commença à lui laisser soupçonner un événement imprévu. Elle

crainait même, un moment, quelque fâcheuse intervention de sir Williams. Cependant, Baccarat avait résolu ment pris son parti; elle était décidée à s'ouvrir tout entière à M. de Kergaz, à lui parler avec cette éloquence qui entraîne la conviction, à lui arracher le bandeau, son cœur en dut-il saigner... En imposant silence à sa propre émotion, essayant de banir un moment de son âme et de son esprit le souvenir de Ferdinand, qu'avait-il révéillé les belles confidences de sir Williams, elle passa, par avance, chacune de ses paroles, chacune de ses gestes... Elle voulait convaincre le comte, à qui, malheureusement, elle n'apportait aucune preuve matérielle ni morale de l'hypocrisie de son frère.

Enfin un pas léger, rapide, cria sur le sable du jardin, puis se fit entendre dans le couloir, et le comte apparut sur le seuil du petit salon.

La porte fermée, Baccarat releva son voile. — Bonjour, chère enfant, lui dit le comte en allant vers elle, comment vous trouvez-vous ?

— Bien, monsieur le comte, répondit Baccarat, qui s'aperçut alors, malgré le peu de lumière qui régnait dans la pièce, que M. de Kergaz était fort pâle et visiblement ému.

— Mon Dieu ! lui dit-elle avec effroi, qu'avez-vous donc, monsieur le comte? Et que vous est-il arrivé ?

— Ah ? murmura le comte d'une voix altérée, je suis encore sous le coup d'une révélation affreuse. Mon frère Andrea...

Et Baccarat eut un frisson d'espérance... et elle pensa qu'un événement imprévu avait déjà éclairé le comte et qu'il tenait sir Williams pour un misérable.

XXX

Avant d'aller plus loin, disons ce qui venait de se passer à l'hôtel de Kergaz. Nous avons peut-être un peu laissé dans

sion des machines dans l'industrie, et surtout pas d'entraves à la liberté de la presse.

DISCOURS DE M. AYNARD

M. Aynard déclare n'apercevoir aucune différence entre le socialisme préconisé par le comte de Mun, et le socialisme des autres.

M. Aynard avoue au surplus ne voir que de vagues distinctions entre le socialisme, le collectivisme et même l'anarchie. Dès que l'on est d'accord pour entreprendre contre le principe de la propriété, on se rassemble par un trait fondamental.

M. Aynard ne comprend pas davantage que l'on puisse, au temps actuel, parler de bourgeoisie et de parti ouvrier.

M. Aynard dit que quelque grand que soit le mérite scientifique de Karl Marx, on chercherait en vain dans ses ouvrages un remède, il faut espérer que ce remède M. Lafargue le fera connaître.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

M. Lafargue se lève et célèbre la gloire de son beau-père.

tement et conserver pendant des mois entiers sous les verrous. A la veille du 4 mai, le gouvernement n'a point paru embarrassé pour arrêter 150 anarchistes qu'il a relâchés ensuite. (Très bien ! Très bien ! à droite.)

Il se sentait donc suffisamment armé sans qu'il fût besoin d'une loi nouvelle et surtout sans toucher à la loi de 1881 sur la presse.

Lors de la discussion de cette loi, M. Ribot qui fait partie aujourd'hui du gouvernement était plus libéral. Les lois restrictives de la liberté de la presse sont des armes à deux tranchants. Il conviendrait peut-être d'y songer. (Très bien ! à droite.)

On a bien le droit de se méfier du bloc énarqué qui présente aujourd'hui le gouvernement. L'orateur et ses amis ne voteront pas cette loi. (Applaudissements à droite.)

Plusieurs membres demandent la clôture de la discussion générale.

M. Pourquoy de Boisserin au combat. La clôture est mise aux voix et repoussée par 285 voix contre 247 sur 532 votants. En conséquence, la discussion continue.

Voix diverses : A demain ! M. Pichon appelle le renvoi à demain. Les explications qu'il se propose de présenter à la Chambre seront longues.

M. Baudry d'Asson insiste également pour le renvoi à demain.

Le renvoi à demain est mis aux voix. Le scrutin donne lieu à un pointage.

M. le président fait connaître le résultat suivant du dépouillement du scrutin :

Votants, 520 ; majorité absolue, 261 ; pour le renvoi à demain, 317 ; contre, 203.

Le renvoi à demain est ordonné. La séance est levée à 6 h. 35.

APRÈS LA SÉANCE

Paris, 17 novembre.

La séance d'aujourd'hui a été surtout marquée par l'accueil plus que bienveillant, presque chaleureux, fait aux déclarations de M. Loubet. On ne peut cependant en conclure que le président du conseil triomphe.

Afin de dégager la question de confiance du vote de la loi sur la presse, M. Goinrand vient de déposer une demande d'interpellation sur la politique générale du gouvernement.

Le député des Deux-Sèvres demandera que la discussion de cette interpellation ait lieu avant le passage à la discussion des articles.

M. Loubet veut, au contraire, que le vote du passage à la discussion des articles précède l'interpellation de M. Goinrand. La Chambre sera probablement appelée à se prononcer à ce sujet.

Ajoutons que si tous les députés qui ont manifesté l'intention de prendre la parole à propos de la loi sur la presse persistent à vouloir parler, la séance de demain ne suffira pas encore à clore le débat.

INCIDENT JOLIBOIS-BAUDRY-D'ASSON

Paris, 17 novembre.

Un échange de paroles assez vives a eu lieu cette après-midi à la Chambre entre MM. Jolibois et Baudry-d'Asson. A l'interpellation de M. de Cassagnac au président du conseil, M. Baudry-d'Asson qualifia de maladroite l'interpellation du député du Gers.

M. Jolibois lui répliqua qu'il n'avait pas le droit de blâmer ses collègues, lorsqu'il faisait souvent lui-même de maladroites interruptions. M. Baudry-d'Asson répliqua qu'il ne lui permettait pas de lui parler ainsi et que s'il cherchait une affaire, il était son homme.

Mais vous n'êtes pas le mien, répliqua M. Jolibois.

L'altercation allait dégénérer en voie de fait, lorsque plusieurs membres de la droite sont intervenus pour calmer les deux antagonistes.

L'affaire n'aura pas d'autre suite, grâce aux amis des deux députés, qui ont décidé qu'il ne fallait pas attacher d'importance à un mouvement de mauvaise humeur.

Manifestation des Etudiants de Toulouse

Toulouse, 17 novembre.

Une manifestation a marqué l'inauguration de la nouvelle faculté des lettres. Les étudiants qui n'avaient pas trouvé place dans l'amphithéâtre exprimaient leur mécontentement par des cris divers, et les candidats refusés aux récents examens du baccalauréat des lettres accueillirent leurs examinateurs par des cris et des sifflets, faisant surtout entendre à l'adresse du nouveau doyen les cris de : « A bas Benoit ! Démission ! »

Ces candidats refusés aux derniers examens du baccalauréat et leurs familles reprochent vivement au doyen d'avoir laissé M. Benoit choisir des sujets de compositions écrites tout à fait modernes.

La police a dû barrer, pendant la durée de la cérémonie, la rue de l'Université. A la sortie de M. Benoit, les étudiants de la Faculté des lettres entourèrent sa voiture et aux cris de : « Vive Benoit ! Vive le doyen ! » firent cortège pour le protéger, contre les manifestants du camp adverse. Quelques horions ont été échangés entre les deux partis.

DEUX FEMMES ASSASSINÉES

Poitiers, 17 novembre.

A trois kilomètres d'Usson-du-Poitou, au lieu dit Lafond-d'Usson, habitait M. Clément, propriétaire cultivateur, avec sa femme, âgée de 32 ans, et sa domestique, âgée de 19 ans.

M. Clément partit hier matin pour aller à Jussé.

A deux heures de l'après-midi, la jeune sœur de la domestique vint voir cette dernière ; un spectacle affreux s'offrit à ses yeux.

Mme Clément gisait au milieu de la chambre, dans une mare de sang, le corps criblé de coups de couteau, et une partie des cheveux arrachés ; une corde nouée autour du cou avait servi à l'étrangler.

A côté d'elle se trouvait le cadavre de la domestique, la tête presque détachée du tronc.

La fille, affolée, appela au secours ; on accourut à ses cris.

M. Clément revint sur ces entrefaites ; il constata que deux coffres avaient été brisés, et les assassins s'étaient emparés d'une somme de 7,500 francs déposée dans l'un de ces coffres.

Le parquet de Civray s'est rendu sur le lieu du crime pour procéder à une enquête.

La ferme de M. Clément se trouve située près d'un bois entre Usson et Bourasse. On croit que les assassins sont des vagabonds étrangers à la localité.

UN ENFANT DÉCAPITÉ

Paris, 17 novembre.

Un horrible forfait a été découvert hier à la gare Montparnasse.

Le train n° 10, arrivant de Rennes, entra en gare à Paris, vers six heures du soir.

Quelques minutes après, un homme d'équipe, en enlevant les bouillottes d'eau chaude, aperçut, sous la banquette d'un compartiment de troisième classe, un paquet assez long enveloppé dans du papier goudronné.

Pensant que ce colis avait été oublié par un voyageur, l'homme d'équipe le porta aussitôt à M. Gilbert, chef de gare adjoint.

M. Gilbert, ayant quelques ordres à donner, déposa le paquet dans son bureau. Quand il revint, une odeur nauséabonde le saisit à la gorge.

Comme cette infection semblait provenir du colis, il le fit aussitôt ouvrir.

Un spectacle épouvantable s'offrit aux yeux des assistants.

Le paquet contenait le cadavre d'une petite fille âgée de quelques jours seulement.

Le cadavre avait été décapité, et la tête, encore toute sanglante, était placée entre les jambes.

D'après l'examen médical fait par un des médecins de la compagnie, la mort devait remonter à trente heures environ.

M. Callet, commissaire de police spécial de la gare, ouvrit aussitôt une enquête.

Ce magistrat examina les enveloppes qui contenaient le petit cadavre. Le premier papier provenait d'un des grands magasins de nouveautés de Paris ; sur la seconde enveloppe on pouvait lire, quoique les lettres fussent à l'encre, le nom de Chartres.

Comme d'après les déclarations du chef de train aucun voyageur ne se trouvait dans le compartiment de troisième classe où le cadavre a été trouvé, il semble à peu près certain que, lors de l'arrêt du train à Chartres, un des voyageurs qui se trouvait sur le quai aura ouvert la porte du wagon et lancé sous la banquette le paquet contenant le cadavre de l'enfant.

Des recherches vont être faites dans cette ville.

M. Callet a fait transporter le petit cadavre à la Morgue.

LE CRIME DE SAINT-OUEN

Paris, 17 novembre.

Une jeune femme étranglée

L'Echo de Lyon a brièvement annoncé hier, dans ses dépêches, la découverte d'un horrible assassinat à Saint-Ouen. Voici des détails complets sur ce crime :

Deux ouvrières, Mmes Cerclier et Lebon, habitant le quartier de Cayenne, se rendaient au Vieux-Saint-Ouen. Pour arriver plus vite, elles avaient pris, selon leur habitude, un chemin de traverse connu sous le nom de l'Orme-aux-Bouffes.

Elles se trouvaient, vers sept heures et demie, en vue du cimetière communal, assez loin de toute habitation et à huit cents mètres environ de la mairie, lorsque tout à coup un gros chien noir appartenant à Mme Lebon et qui trottait en avant s'arrêta net et poussa un lugubre hurlement.

La maîtresse étonnée, pressa le pas, bien qu'elle fût seule.

Quel ne fut pas l'étonnement de ces deux personnes en apercevant au milieu du chemin une large mare de sang. Epouvantées, elles regardèrent de tous côtés et constatèrent à leur gauche des traces sanglantes qui conduisaient dans un champ voisin.

Elles se penchèrent par-dessus la haie. Dans le champ était un cadavre de femme. Mmes Cerclier et Lebon, épouvantées, coururent immédiatement chez le marchand de vins le plus proche, M. Herbet, et le mirent au courant de l'horrible découverte qu'elles venaient de faire.

Les premières constatations

M. Herbet prévint aussitôt M. Daltroff, commissaire de police de Saint-Ouen. Le magistrat arriva en toute hâte sur le théâtre du crime, accompagné d'un médecin, le docteur Leradoux, habitant avenue des Batignolles.

Le cadavre fut examiné avec soin. C'était celui d'une femme paraissant âgée de vingt-cinq ou trente ans.

La malheureuse, dont la robe était accrochée à la haie, était couchée sur le dos, les jambes relevées à mi-corps.

Un mouchoir noué derrière l'oreille droite lui fermait la bouche, et, sur le cou, se voyaient, très distinctes, des traces de strangulation.

Sur la lèvre supérieure, un trou rond, profond de plusieurs centimètres, semblant provenir du passage d'une balle de revolver, ou ayant été fait par une dent de coup de poing américain.

Le docteur Leradoux déclara, après un examen sommaire, que la victime avait été étranglée sur le chemin de l'Orme-aux-Bouffes, puis jetée dans ce champ qui appartenait à M. Guirard, propriétaire, habitant rue du Landy.

L'autopsie du corps établira s'il y a eu viol.

L'Enquête

M. Daltroff chercha dans les vêtements de la victime quelque papier pouvant donner des indications sur son identité et trouva un brouillon de lettre signée « Jeanne Dolbeau ».

Cette malheureuse écrivait à son mari, actuellement détenu à Mazas et lui reprochait de l'avoir abandonnée, alors qu'il était encore libre, pour vivre avec une maîtresse.

M. Goron, chef de la sûreté, et M. Prince, brigadier, informés de l'assassinat qui avait été commis, sont transportés dans la matinée à Saint-Ouen et ont recueilli sur place quelques renseignements : un ouvrier qui passait boulevard Victor-Hugo, avant hier soir, vers neuf heures, a déclaré avoir entendu le bruit d'une détonation semblant provenir du côté du champ de M. Guirard.

M. Couturier, juge d'instruction, et M. Pothier, substitut du procureur de la République, sont arrivés vers deux heures de l'après-midi et ont, à leur tour, soigneusement examiné le cadavre : le bâillon, qui fermait la bouche de Mme Dolbeau, était marqué aux initiales B. Q. ; un autre mouchoir trouvé dans une poche était marqué aux initiales B. G. ; deux portemonnaie vides se trouvaient à côté.

A l'heure actuelle, on ne sait pas encore si Mme Dolbeau a été violée ; si oui, elle a été sans aucun doute étranglée à la par des rôdeurs de Saint-Ouen, volée, puis assassinée.

M. Dolbeau a été interrogé dans la soirée par M. Goron ; il s'est absolument refusé à fournir la moindre indication pouvant amener l'arrestation des coupables.

Trois Arrestations

Paris, 17 novembre.

La police a arrêté une fille Sillère et un individu nommé Latour, que l'on croit être les auteurs de l'assassinat de Saint-Ouen.

Un nommé Lonin a également été arrêté, mais il paraît n'avoir joué qu'un rôle très effacé dans cet affaire.

C'est sur l'indication d'un logeur, 57, rue Mademoiselle qui, en lisant le récit du crime de Saint-Ouen, fut frappé par le nom de la victime qu'il lui sembla reconnaître comme celui d'une femme ayant logé chez lui il y a deux ans, que ces arrestations ont été opérées.

Le commissaire de police apprit que la fille Sillère, compagne de plaisir de la victime, était rentrée la nuit du crime à 5 heures du matin en compagnie de Latour.

Le lendemain du crime, la fille Sillère demanda un journal au logeur et lui tout d'abord le récit du crime de Saint-Ouen.

Un cours de cette lecture, elle s'interrompit plusieurs fois, et poussa Latour du côté de l'écria : « C'est épouvantable, c'est incroyable ! »

Dans sa chambre on a trouvé une malle qu'on croit avoir appartenu à la victime et qui renfermait des linges tachés de sang, des bas noirs également maculés de sang et des mouchoirs marqués B. G., semblables à celui qui a servi à bâillonner la victime.

Interrogée sur la provenance de la malle, la fille Sillère a déclaré d'abord qu'elle l'avait achetée à un brocanteur, puis qu'elle lui avait été donnée, et enfin a déclaré qu'elle ne voulait plus répondre.

Latour était recherché par la police pour de nombreux vols.

C'est un garçon de 18 à 20 ans. Il a fait preuve du plus grand cynisme et a refusé de faire aucun aveu.

La fille Sillère répond au signalement de la femme vue à Saint-Ouen en compagnie de la victime.

La fille Sillère avait pour amant un cocher nommé P... On se demande si ce n'est pas lui qui a conduit la victime et l'assassin à Saint-Ouen.

Les trois inculpés ont été conduits au dépôt.

Les Auteurs de Latour

Latour s'est décidé, vers 10 heures à faire des aveux.

« Eh bien, je m'en f... a-t-il dit, je cassai du sucre tout à l'heure, si on me f... à boulotter ».

Latour s'appelle en réalité Beaujean, dit Latour, dit Baudoïn. Il s'est borné à se reconnaître comme l'auteur du crime sans entrer dans de grands détails.

C'est la fille Sillère qui a entraîné la victime à Saint-Ouen : celle-ci se trouvait avec seulement 15 centimes en poche et sans domicile.

C'est en lui promettant de coucher que son amie a réussi à l'entraîner à Saint-Ouen. Quant à Latour, il avait proféré le soir même du crime des menaces contre la femme Dolbeau ; il avait demandé un revolver pour la tuer parce que, disait-il, « c'est une bougre ».

Il devait partir sous peu pour un bataillon d'Afrique.

Pour la fille Pauline Sillère, elle se faisait appeler tantôt Dolbeau, tantôt Berthe ou Pauline Guichard.

Le nommé Louis n'est autre qu'un nommé Emile Weizelle, âgé de 19 ans ; il était le souteneur de la fille Sillère.

Cette dernière n'a voulu, pour sa part, faire aucun aveu.

Dépêches Diverses

LE LOGEMENT DE M. DEIBLER

Paris, 17 novembre.

Le gouvernement, afin de mettre un terme aux difficultés insurmontables que rencontre le bureau Deibler pour trouver un logement, a décidé de le louer avenue Rapp, dans les anciennes écuries de l'empereur.

UNE EXECUTION

Epinal, 17 novembre.

L'assassin Marchand a été exécuté ce matin.

Marchand a montré un courage extraordinaire et a marché à l'échafaud à pas précipités.

ARRESTATION D'UN ASSASSIN

Bar-le-Duc, 17 novembre.

Après avoir arrêté deux individus qui ont été reconnus innocents, le parquet vient de mettre la main sur le véritable auteur du double assassinat commis dans la nuit du 31 octobre dernier, sur les personnes des époux Brul, âgés de quatre-vingt-huit et quatre-vingt-deux ans, demeurant à Harville.

C'est un nommé François Cobit, d'Etain ; il a été trouvé porteur des vêtements volés chez les victimes.

L'assassin a fait des aveux.

L'INCIDENT DE NARBONNE

Narbonne, 17 novembre.

L'enquête sur l'incident de la musique du 106^e de ligne est close.

Le colonel a infligé 15 jours de prison à tous les musiciens. Les deux meneurs passeront en conseil de guerre.

INONDATIONS DANS LE MIDI

Alais, 17 novembre.

Il pleut, ici, depuis un mois. Par suite de la pluie torrentielle tombée cette nuit, le Gardon a débordé et il monte d'heure en heure.

Les dégâts seront grands, aucune réparation de garantie n'ayant été faite aux propriétés des environs déjà détrempées par les inondations pendant ces deux dernières années.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Naples, 17 novembre.

Les secousses de tremblement de terre se sont renouvelées hier soir à Pile Ponza ; quelques maisons ont été légèrement lézardées.

La population est très alarmée, la moitié des habitants se sont réfugiés dans des barques.

séance et que M. le président Rossignol...

A voir chez Clot, le grand marchand de musique...

Grand émoi sur la place Perrache, hier, à 2 heures...

Rien n'était amusant comme de voir les « civils »...

Inutile d'ajouter qu'il y avait foule pour voir ce spectacle...

Un assez grand nombre de réservistes des classes 1879...

L'autorité militaire a décidé de leur accorder jusqu'au 1^{er} décembre...

La boîte aux lettres de la place de la République...

Le Guignol du passage de l'Argue vient d'enrichir son répertoire...

La première a été donnée hier soir devant une salle comble...

La pièce, émaillée de fins sous-entendus et d'humour...

Citons, entre autres, le Camp de la Valbonne, dont l'effet est...

Une nouvelle application du diamant et celle ne vous est point...

Il est question, du moins le bruit en court, d'utiliser le diamant...

Un bal très animé a terminé cette charmante fête...

Le tirage de la tombola aura lieu le samedi 19 courant...

MM. les membres de la commission sont priés d'assister...

Le conseil d'administration remercie MM. les artistes et donateurs...

Casino des Arts. — Le Casino nous a présenté hier une troupe...

Hier, l'affaire a été excellente pour le voleur, qui a emporté...

Le signalement du voleur a été donné à la police.

Des spécialistes. — Nous avons raconté hier le vol commis...

Le même fait s'est reproduit hier chez Mme Ravel, débitante...

Rassemblement. — Un rassemblement s'est formé hier matin...

Un locataire de l'immeuble avait mis sur sa fenêtre un facon...

La chaleur ou plutôt la fermentation a enflammé la matière...

A la Morgue. — La Morgue a reçu hier deux nouveaux pensionnaires...

Leur efforts combinés ne purent enrayer le feu, car déjà le rez-de-chaussée...

Les dégâts sont relativement importants; on évalue à 32.000 fr...

Sur les lieux du sinistre, nous avons relevé...

marqué : M. Gratta, commissaire de police de Villeurbanne...

AU PETIT PARQUET

On a présenté, hier matin, au petit parquet, un individu...

L'accusé, très correctement vêtu, s'ex prime avec facilité...

Il dit se nommer Léon Picard, 33 ans, voyageur de commerce...

On a trouvé sur lui de nombreuses reconnaissances du Mont-de-Piété...

Après avoir entendu les explications, M. de Bloqueville...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Painte a été déposée à M. le commissaire de police d'Oullins.

Vol à La Mulatière. — Mercredi soir, entre neuf et dix heures...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

chemise de couleur, gilet de laine, pantalon et veste noire.

On croit que le pauvre homme est un pisteur, demeurant...

Dans la soirée, un second cadavre a été retiré du Rhône...

C'est celui d'un jeune homme de 23 à 30 ans, cheveux et barbe noirs...

Il était vêtu d'un complet noir et marron, chemise à carreaux...

Les deux corps reposent côte à côte; ils resteront exposés...

Imprudences. — Le ciel ouvert de la cour de M. Lamsdon...

Grâce aux indications de M. Teste, on vient de les retrouver...

Après avoir entendu les explications, M. de Bloqueville...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Après avoir fouillé tous les meubles, ils sont parvenus à découvrir...

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

MORT DU CAPITAINE CRÉMIEU-FOA

Paris, 17 novembre. Une lettre privée annonce que le capitaine Crémieu-Foa...

DÉPARTS POUR LE DAHOMEY. Quarante hommes et trois officiers du 5^e bataillon d'Afrique...

La Thibet de la compagnie Fraissinet, qui devait aller à Toulon...

Le navire a été superbement aménagé pour le transport des troupes...

À Toulon, les troupes seront accompagnées jusqu'à l'embarcadere...

L'emir Hachem qui part pour Alger prendra passage à bord de la « Ville de Tunis »...

Ce soir, à 11 heures, sont partis à destination du Dahomey quinze sapeurs...

Une foule énorme s'est portée à la gare pour saluer ces braves volontaires...

LE FILS DE M. CARNOT. Un journal du matin informe ses lecteurs que le second fils du président...

Notre confrère est mal informé; le second fils du président est ingénieur...

ITALIE ET LA FRANCE. M. Angelo Insogna, publiciste italien, vient de faire paraître...

Le grand-duc Wladimir. Potsdam, 17 novembre. Le grand-duc Wladimir est arrivé à 5 heures...

DUEL ENTRE JOURNALISTES. À la suite d'un entrefilet du « Matin », M. Lacaze...

Journaliste comme vous, lui a répondu M. Serizier.

Puisque vous êtes journaliste comme moi, a répliqué M. Edwards...

SINISTRE EN MER. Un navire en feu. — Un homme brûlé vif Brest, 17 novembre.

Le steamer anglais Pretoria se trouvait hier, vers 3 heures 1/2...

Une autre embarcation comprenant le capitaine et cinq hommes a été recueillie...

LES ÉTUDIANTS DE TOULOUSE. Toulouse, 17 novembre. Une manifestation tumultueuse dirigée contre l'administration...

La Française de Lyon. En vue de la fête de bienfaisance organisée au cirque Rancy...

GYMNASTIQUE ET TIR. La Française de Lyon. En vue de la fête de bienfaisance...

Tribune Ouvrière. Syndicat des ouvriers apprêteurs. — L'assemblée générale...

UN PARRICIDE. Tarbes, 17 novembre. Un crime affreux a jeté l'épouvante dans la commune de Luz...

se vantant de son crime et montrant sa hache. Il a été arrêté par deux gendarmes.

UN PROCÈS EN DIFFAMATION

Toulouse, 17 novembre. La cour d'assises devait juger ce soir un procès en diffamation...

Le place de la Bastille présentait aujourd'hui, vers trois heures...

Une foule de 2,000 personnes environ, massée autour de la colonne...

À trois heures moins quelques minutes, en effet, M. de Bernoff...

La dernière étape de Melun à Paris, 48 kilomètres, ne paraît pas...

Il est parti de Saint-Petersbourg le 21 décembre dernier; son voyage...

Pendant son voyage, dont l'itinéraire est connu, M. de Bernoff...

SÉRIE D'ATTENTATS. Bruxelles, 17 novembre. On télégraphie de Landen...

La compagnie des chemins de fer du nord est en butte à toute une série...

Cette série d'attentats recommence de nouveau. La nuit dernière...

Les criminels sont inconnus et on fait d'actives recherches...

PETITE BOURSE DU SOIR. Paris, 17 novembre 1892. 3 0/0... 99 95

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT. COMMUNICATIONS DIVERSES. Chambre syndicale des marchands forains réunis...

Société fraternelle des plaçiers et représentants de commerce...

Union des travailleurs socialistes du quatrième arrondissement...

Comité des chambres syndicales ouvrières pour l'entrée...

Ordre du jour : Discussion sur l'article 459 du tarif des douanes...

Chambre syndicale des ouvriers ébénistes. — Concert suivi de bal...

Syndicat de la carrosserie. — Réunion du conseil et de la commission...

Les lots peuvent être retirés au siège, café Flacher, rue Vanbaun...

PLANTES D'APPARTEMENTS. Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

dimanche, 20 courant, à 2 heures du soir, à la Bourse du Travail.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, 18 novembre, 2 heures, représentation populaire...

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui, vendredi 18 novembre...

Casino des Arts. — Tous les soirs attractions parisiennes...

Musée Grasse. — Exposition de tableaux vivants. Matinée : 3, 4 et 5 heures...

Musique du 98^e régiment d'infanterie. — Programme d'aujourd'hui...

Concert National, cours Gambetta, 35 (ancien brasserie Corrompt).

Panorama du siège de Paris. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

CAVES ISAAC CASATI

LYON. Vente de vins par pièces et demi-pièces, Beaujolais à 110, 140 fr...

AVIS AUX DIABÉTIQUES

Produits au Gluten de la Maison J. SAMBET, 12, place de la Miséricorde...

NICE ROSE

CHARMS AND BEAUTY RESTORER. Lait Américain sans Rivale...

LE PASSE-TEMPS

LYON, 14, rue Confort, 14, Lyon. Seul Journal Artistique & Littéraire...

ABONNEMENTS

Un An... 8 francs. Six Mois... 4. Trois Mois... 2.

FAÇON

Chapeaux et Capotes, Bonnets et Coiffures, deuil, etc.

NOUVEAU SYSTÈME DE DENTIER

dentiers, laissant le palais libre et sans suite évitant l'inflammation...

CONSULTATIONS

de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. chez M. Duchesne...

Poudres Magnésiennes Duchesne

fortifiantes, rend les dents blanches et brillantes...

Miel prophylactique Duchesne

au tanin et au quinquina, contre les affections de la bouche...

PLANTES D'APPARTEMENTS

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré...

